

Image not found or type unknown



Rappel apl a mon bailleur par la caf

Par **jeanmichel69**, le **30/03/2010** à **05:00**

Bonjour,
mon bailleur qui est l'opac viens de recevoir un rappel apl pour moi de 5600 euros qui est de 18 mois d'apl , je lui devais 3400 euros . j'ai un loyer de 360 euros et maintenant un apl de 308€ étant au chômage je voudrais savoir si mon bailleur doit pas me remboursé les 2200 euros . merci par avance.